

M. Friesen: Je voudrais demander au ministre s'il profitera de cette occasion pour essayer de convaincre ce pays de respecter davantage les droits de la personne et l'Accord d'Helsinki.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous sommes en train de discuter sérieusement avec les autorités d'Allemagne de l'Est d'un certain nombre de cas particuliers d'abus des droits de la personne, y compris certains dont le député lui-même s'est occupé. Nous avons l'intention de poursuivre dans la même veine. Nous comptons aussi continuer nos entretiens avec la RDA sur l'établissement d'ambassades dans les deux pays.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'aimerais demander au leader parlementaire du gouvernement quels travaux il projette pour la semaine qui vient.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ai déjà fait connaître aux leaders parlementaires de l'opposition un léger changement au programme de travaux que j'avais annoncé la semaine dernière. Demain, plutôt que de reprendre le débat du budget, nous allons passer à la deuxième lecture du projet de loi d'autorisation d'emprunt qui a été présenté hier soir, par le ministre des Finances (M. Wilson). Nous reviendrons lundi au débat du budget, que nous mènerons à son achèvement.

Je signalerai qu'après délibération avec les leaders parlementaires, il y a accord, je pense, sur le côté extraordinaire de la situation, et nous sommes tous heureux d'en tenir compte. Lundi la Chambre sera disposée sur consentement unanime et par son ordre, à s'ajourner après la période des questions, à suspendre la séance jusqu'à 16 h 30 pour permettre aux députés d'assister aux obsèques de notre regretté collègue l'honorable T. C. Douglas. Cette interruption sera perdue pour le débat, mais la séance comptera comme journée entière dans le débat du budget.

M. Deans: Monsieur le Président, je tiens à exprimer au gouvernement les remerciements de notre parti pour avoir eu l'obligeance de nous donner cette possibilité.

M. le Président: La Chambre doit savoir que nous sommes en fait saisis d'une motion sur consentement unanime, à l'effet de suspendre la séance de lundi, après la période des questions et jusqu'à 16 h 30, et je pense qu'il y a consentement unanime pour sa présentation et son adoption.

Des voix: D'accord.

M. le Président: Il en est ainsi ordonné.

(La motion est adoptée.)

Le budget—M. Allmand

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; ainsi que de l'amendement de M. Johnston (p. 11006) et du sous-amendement de M. Riis (p. 11009).

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, il convient d'examiner le budget présenté hier soir en se rappelant celui qui était présenté en mai 1985. Quand ces deux budgets sont mis en regard l'un de l'autre, on se rend compte que le gouvernement a lancé une attaque massive contre les contribuables et les consommateurs canadiens.

On y trouve des majorations massives d'impôt, mais nulle réforme fiscale. On s'en prend carrément aux salariés. L'exemption d'impôt sur les gains en capital s'élevant à \$500,000 n'a pas été abrogée. Je le répète, au moyen de la fiscalité on extorque les revenus des contribuables et consommateurs canadiens.

Examinons brièvement ce qui attend les Canadiens. Par suite du budget présenté hier soir, les impôts sont majorés de 1.9 milliard de dollars. Si nous extrapolons ces majorations jusqu'en 1990-1991, elles atteignent 3.42 milliards. Il faut signaler l'écart injuste entre les sommes perçues des simples Canadiens grâce à ces majorations d'impôt et celles qui sont perçues des sociétés et des entreprises. De la somme de 1.9 milliard que le budget prélèvera sous forme d'impôts, une somme de 1.5 milliard sera versée par les contribuables et 380 millions seulement par les sociétés.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Les personnes qui veulent poursuivre des conservations auraient-elles l'obligeance d'aller derrière les rideaux?

M. Allmand: Si l'on examine les chiffres que renferme le budget, on se rend compte que le gros du fardeau fiscal retombe sur les particuliers et non sur les sociétés et les entreprises. En fait, au cours des trois prochaines années, l'impôt des sociétés va diminuer alors que celui des particuliers va grimper.

J'ai seulement fait allusion, il y a un instant, aux hausses d'impôt découlant du budget présenté hier soir, mais si l'on y ajoute celles que prévoyait le budget de mai dernier, la hausse totale d'impôt pour 1986-1987, soit la prochaine année financière, sera de 6.2 milliards de dollars. En 1990-1991, elle sera de 13 milliards, oui, 13 milliards de dollars d'impôt que les Canadiens vont payer à cause des deux budgets que les conservateurs ont présentés depuis qu'ils sont au pouvoir.

Il y a de très fortes hausses de l'impôt sur le revenu des particuliers. D'aucuns prétendent que ce sont les plus fortes jamais vues en quinze ans. Les réductions d'impôt sont pour les sociétés et l'on fait très peu pour les particuliers.

Je rappelle aussi à la Chambre que les mesures inscrites dans le budget de mai 1985 sont toujours en vigueur. Le Parlement est encore saisi d'un projet de loi tendant à réduire l'indexation des allocations familiales. Ce projet de loi est